



245, rue Soumande #290  
Québec (Qc) G1M 3H6  
Tél: 418-614-2495  
Fax: 418-614-1541

Octobre 2019  
Volume 37  
Rédaction: Bruno Dion



# FROHQC-Info

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES RENFORCER LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

Depuis 1995, le gouvernement fédéral avait cessé de développer de nouveaux programmes en faveur du logement abordable, laissant aux seules provinces la responsabilité de répondre aux besoins des familles, des personnes seules, des personnes âgées ou de celles qui ont des besoins spécifiques.

L'adoption d'une Stratégie nationale sur le logement en 2016, se fixant l'objectif de garantir la pérennité des immeubles existants ainsi que le développement de nouveaux logements, est donc un premier geste positif. Cependant, seulement au Québec, 114 000 ménages consacrent plus de 50% de leurs revenus pour se loger. La cible du fédéral de 6 000 nouveaux logements est donc bien insuffisante pour rattraper le retard accumulé.

Il faut donc profiter de la période électorale pour interpeler les candidats des principaux partis sur leurs intentions et leur rappeler les nombreux besoins à combler.

Le RQOH a mis en place des outils pour chaque circonscription. À vous de vous en servir.

<https://rqoh.com/evenements/je-choisis-le-logement-communautaire->

### Dans ce numéro

Indice du logement locative.....	2
Colloque sur la famille.....	3
Droits et libertés de la personne.....	4
Élections fédérales 2019.....	6
Forum soutien Communautaire.....	7
Réparations et urgences.....	8
Service de soutien en gestion et comptabilité.....	8

### La FROHQC, une équipe à votre service

- André Castonguay  
*Directeur général #322*
- Bruno Dion  
*Directeur général adjoint #326*
- Francine Julien  
*Agente d'accueil #111*
- Isabel Moreau  
*Directrice financière #427*
- Nadiia Makhlay  
*Adjointe à la directrice financière*
- Jean-Pierre Auclair (#224)  
*Directeur du développement*
- Dominique Lalonde (#225)  
*Coordonnateur du Centre de services*
- Charles Julien, T.P (#223)  
*Conseiller technique*
- Inspecteur en bâtiment*

## PRÈS DE 500 000 QUÉBÉCOIS DÉPENSENT TROP POUR LEUR LOGEMENT

### Dernier bilan de l'indice du logement locatif (ILL)

Les données de l'ILL, tirées de Statistique Canada, indiquent que près d'un demi-million des 1,3 M de locataires québécois dépensent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger, ce qui les place dans une situation financière difficile. Parmi eux, près de 40 % (195 645) dépensent plus de la moitié de leurs revenus en logement, une situation financière intenable. De tous les locataires québécois, les aînés (42 % d'entre eux) et les nouveaux arrivants (40 % d'entre eux) sont ceux qui allouent la plus grande partie de leurs revenus pour se loger.

La situation n'est pas seulement sérieuse à Montréal. « Les données démontrent que nous avons un problème un peu partout au Québec, souligne Jacques Beaudoin, secrétaire général du Réseau québécois des OSBL d'habitation. Cela est particulièrement criant chez les populations vulnérables comme les aînés, les nouveaux arrivants et les mères monoparentales. Ces données indiquent clairement les circonscriptions qui vivent des problèmes en termes de logement. Avec la campagne électorale, les candidates et candidats doivent prendre position et agir une fois en poste. »

#### Surpeuplement dans les logements

Le surpeuplement dans les logements québécois est intimement lié aux dépenses élevées pour se loger, et bon nombre de locataires habitent avec des colocataires, et ce, bien au-delà de la capacité du logement. Sept pour cent (7 %) des locataires québécois vivent dans un logement surpeuplé, et cette proportion est deux fois plus importante chez les mères monoparentales et près de trois fois plus importantes chez les nouveaux arrivants.

« Pendant longtemps, la discussion sur l'abordabilité du logement locatif au Canada portait sur l'ensemble de la population, mais les chiffres montrent que plusieurs groupes de la population, principalement les plus vulnérables, sont les premières victimes de cette crise, ajoute Jeff Morrison, directeur général de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine. Nous espérons sincèrement que les électrices, les électeurs, les candidates et candidats fassent pression pour que des mesures immédiates et substantielles soient prises sur cette question cruciale. »

#### FAITS SAILLANTS :

457 375 locataires québécois dépensent plus de 30 % de leurs revenus pour se loger et 195 643 d'entre eux dépensent plus de 50 % ;

42 % des aînés qui sont locataires et 40 % des nouveaux arrivants qui sont locataires dépensent plus de 30 % de leurs revenus en logement ;

92 220 locataires québécois vivent dans un logement surpeuplé ;

Les mères monoparentales (18 %) et les nouveaux arrivants (26 %) sont le plus durement touchés ;

**« Ma famille, ma place »  
16 octobre 2019– Université Laval**

La Table de concertation des aînés de la Capitale nationale et l'organisme Famille-PointQuébec organisent conjointement un colloque le mercredi 16 octobre au Pavillon La Laurentienne de l'Université Laval.

Le thème de ce colloque traduit l'importance accordée à la structure familiale qui définit notre identité.

« La famille québécoise grandit, s'enrichit de sa diversité et développe de nouveaux modèles. La famille doit avoir le pouvoir d'agir concrètement pour le bien des siens et des autres. La famille est le cœur de notre société d'aujourd'hui et de demain, nous devons l'écouter, la soutenir, la rendre plus forte. », selon les organisateurs.

Il sera possible d'assister à des blocs de discussion autour « des manifestations contemporaines de la vie familiale », « les problèmes légaux liés à la redéfinition de la famille » ou encore « la famille, la réalité des pères d'aujourd'hui ».

Coût: 25\$

<http://www.famillepointquebec.com/evenements/64/Colloque-Ma-famille-ma-place>

**16 octobre 2019, colloque à ne pas manquer**



**OFFRE D'EMPLOI: Coordination de la Table de concertation des aînés de la capitale nationale**

La Table de concertation des aînés de la capitale nationale à la recherche d'une personne pour assurer la coordination de la Table.

Vous avez des compétences en concertation et un intérêt pour la place des aîné.e.s dans la société québécoise? Ce poste est peut-être pour vous.

[https://www.ivpsa.ulaval.ca/sites/ivpsa.ulaval.ca/files/table\\_concertation\\_pers-aïnees\\_capnat\\_affichage\\_poste\\_coordonnatrice.pdf](https://www.ivpsa.ulaval.ca/sites/ivpsa.ulaval.ca/files/table_concertation_pers-aïnees_capnat_affichage_poste_coordonnatrice.pdf)

**Mercredi 16 octobre  
13h30**

**« Vos droits de vieillir  
dans la dignité »**

**AQDR**

Dans le cadre des activités de l'Association québécoise des retraités (AQDR), vous êtes invités à venir assister à une conférence d'information.

La présidente Judith Gagnon viendra vous entretenir des

- La Maltraitance,
- Briser l'isolement,
- Les garanties
- Fraudes en ligne et autres

Cette activité offerte par l'AQDR se déroulera à la bibliothèque Étienne-Parent de la ville de Québec (3515, rue Clémenceau).



## Les Droits et libertés de la personne, Au-delà du politically correct, une responsabilité.

Le logement est le refuge qui devrait garantir l'intimité, la sécurité, le bien-être des occupants dans le respect de leur vie privée et de la liberté de leur pratique et spécificité. La discrimination qui nuirait, limiterait cette liberté est proscrite par la Charte des droits et libertés de la personne. C'est sérieux !

La charte des droits et libertés de la personne chapeaute toutes les lois et règlements du Québec. Bien évidemment elle aura préséance sur les règlements d'immeuble.

L'article 10 énonce les 14 motifs interdits de discrimination :

« Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, l'identité, ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou national, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion et préférence a pour effet de détruire ou compromettre ce droit. »



Le CA est responsable de la bonne entente qui doit régner dans les lieux et qui doit régir les discussions et décisions. (Sécuritaire, exempt de toute intimidation violence, verbale, physique, psychologique ou sexuelle, parole humiliante, offensante ou dégradante.) Les administrateurs doivent

donc tenir compte de la charte, et ne peuvent permettre un règlement ou une décision qui aurait un effet discriminatoire selon les motifs énoncés ci-haut (article 10).

En pratique, dans un contexte d'une habitation communautaire, ce n'est pas toujours simple. Il y a plusieurs choses à savoir par exemple : - Les règles utilisées par les organismes gérés par des gouvernements (OMH par exemple) ne peuvent s'appliquer à nos OBNL. - Les lettres patentes sont la seule raison acceptable pour favoriser l'admission à un logement d'une personne en particulier par préférence discriminatoire. - Les comités de sélection sont limités dans leurs questions. Ils doivent éviter l'obligation de dévoiler la vie privée. On ne pourra donc recourir systématiquement aux enquêtes de crédit - Si l'application d'un règlement défavorise une personne qui déclare un motif discriminatoire. Le CA a l'obligation d'offrir un accommodement raisonnable.

Il y a des nuances, des pièges, des zones d'ombres dans nos pratiques qui peuvent mettre le CA et les organismes en défaut face aux droits et libertés de la personne. Des recours et des plaintes sont possibles. Les amendes peuvent être considérables !

Sans être devenus des spécialistes, nous avons fait le tour de la question en matière de logement. Nous serons en mesure de vous guider. N'hésitez pas à communiquer si vous percevez une problématique qui pourrait être liée à la discrimination, au harcèlement discriminatoire, aux accommodements raisonnables, au respect de la vie privée.

Cette formation très intéressante et forte utile est accessible aux administrateurs OBNL qui le désireraient. À demande, la Frohqc peut constituer un groupe pour vous permettre de recevoir cette formation.

## ESPACE FORMATION

**Jeudi 17 octobre– Au Domaine du Parc Savard– De 9h00 à 12h00**

Rôles et responsabilités des administrateurs:

De nombreux groupes ont eu leur assemblée générale vers les mois de mai-juin, alors que d'autres ont préféré attendre la rentrée du mois de septembre.

Quelle que soit la période retenue, des nouvelles personnes ont accédé à votre conseil d'administration.

Aussi, pour partir sur un bon pied, la Fédération vous invite à une formation sur les « Rôles et responsabilités des administrateurs ». Il s'agit de voir concrètement quelles sont les obligations des conseils d'administration, l'articulation avec une direction salariée (voire une équipe) et les locataires de votre organisme.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Francine Julien (#111)  
[reception@frohc.com](mailto:reception@frohc.com)

## L'AGA DU CENTRE MULTIETHNIQUE DE QUÉBEC

Comme à chaque année, il y avait foule à l'AGA du Centre multiethnique de Québec.

Les services du Centre sont toujours beaucoup utilisés, tant les suivis individuels que collectifs.



Par ailleurs, madame Corinne Béguerie, la présidente sortante du conseil d'administration a livré un discours émouvant alors qu'elle a décidé de passer la main.

Le Centre multiethnique a aussi reçu la visite du rapporteur spécial des Nations-Unies sur Les réfugiés qui les a félicité pour le beau travail effectué à Québec par toute l'équipe.



## JOURNÉES PORTES OUVERTES OBNL-H 5-6 avril 2020

Le Réseau québécois des OBNL en habitation invite tous les organismes en habitation à organiser des journées portes ouvertes les 5 et/ou 6 avril 2020.

La Fédération vous recommande de prévoir des activités pour mettre en valeur vos habitations.

Le Réseau et ses fédérations apporteront un soutien en terme de communication et de matériel promotionnel pour faire connaître au mieux cette initiative.

Nous vous remercions donc de nous informer si vous avez l'intention de faire quelque chose afin que nous puissions l'annoncer dans les médias à qui nous nous adresserons.

Vous pouvez communiquer avec Francine Julien (#111):  
[reception@frohc.com](mailto:reception@frohc.com)



## ÉLECTIONS FÉDÉRALES DU 21 OCTOBRE 2019 FAIRE DU LOGEMENT UN DES ENJEUX DE LA CAMPAGNE

Les fédérations régionales du RQOH suivront de près l'évolution des engagements électoraux des partis politiques en vue du scrutin du 21 octobre. La campagne « Je choisis le logement communautaire » est une vaste opération au cours de laquelle des OSBL locaux et leur fédération régionale tenteront de rencontrer, avant la tenue des élections générales, les candidats et les candidates des principaux partis de toutes les circonscriptions fédérales du Québec.

Lors de ces rencontres, un portrait précis du logement communautaire du comté et un aperçu de la situation du logement au Québec seront transmis à la personne briguant les suffrages. Ces portraits ont fait l'objet d'une préparation minutieuse au cours des derniers mois.

L'objectif de la campagne est de sensibiliser les candidats et les candidates aux difficultés rencontrées par les secteurs les plus vulnérables de la société pour se loger dignement et à un coût abordable. Ultimement, si les candidates et les candidats prenaient des engagements éclairés sur ces enjeux, cela favoriserait l'adoption de politiques plus favorables au logement social à la suite des prochaines élections.

Parallèlement, le RQOH entend être actif sur la scène fédérale au début de l'automne en participant, aux côtés de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) et d'un regroupement d'organismes communautaires de logement et de lutte contre l'itinérance, à une série d'actions envers les principaux partis politiques les pressant d'inclure des solutions pour l'accessibilité au logement dans leur plateforme électorale.

Il faut rappeler que le logement figure au premier plan des préoccupations des ménages vulnérables au Québec comme au Canada, et demeure l'un des principaux déterminants sociaux de la santé. À l'occasion de la campagne électorale qui s'annonce, le RQOH encourage tous les groupes locaux à s'adresser aux partis politiques afin qu'ils prennent position en faveur du droit au logement et qu'ils dévoilent leur vision du logement communautaire.

La FROHQC a déjà commencé à solliciter les principaux partis politiques pour leur présenter les demandes des acteurs de l'habitation communautaire et sociale.

Nous invitons tous les organismes à solliciter des rencontres avec les principales personnes candidates dans leur circonscription et à utiliser les fiches électorales rédigées par le RQOH pour ouvrir des premières discussions avec les personnes en campagne. Si vous souhaitez que la direction de votre Fédération soit présente lors de vos rencontres, n'hésitez pas à nous solliciter.

## Forum régional sur le soutien communautaire en logement social et communautaire dans Chaudière-Appalaches Jeudi 24 octobre– Cache à Maxime

Le Forum régional vient conclure la Tournée sur le soutien communautaire conduite dans toutes les MRC de la région auprès des organismes en habitation.

Des ateliers de formation seront offerts sur « Mobilisation des locataires et sentiment d'appartenance » et « La gestion de conflits (médiation citoyenne) ».

En après-midi, les représentants des organismes auront l'opportunité de travailler par territoire sur des projets collectifs en soutien communautaire qui pourront être financés.

La Fédération invite les organismes à déléguer des membres de leur conseil d'administration, en particulier des locataires et toute personne intéressée par la mise en place d'activités de soutien communautaire dans leur milieu.

Les organismes de Chaudière-Appalaches peuvent inscrire de un à deux représentants pour cette journée entièrement gratuite et financée par un financement du CISSS de Chaudière-Appalaches.

Le Forum régional sur le soutien communautaire se tiendra le jeudi 24 octobre à la Cache à Maxime. Inscription auprès de votre fédération.



## APPEL À PROJET « Culture et inclusion » Jusqu'au 18 octobre

Ce programme poursuit deux grands objectifs :

- soutenir la réalisation de projets culturels au profit des personnes qui risquent l'exclusion ou qui ont un faible revenu (issues des groupes cibles suivants : les autochtones, les aînés, les jeunes, les minorités sexuelles, les minorités ethnoculturelles et les nouveaux arrivants ainsi que les personnes handicapées ou en situation de handicap);
- soutenir des projets qui utilisent la culture comme outil d'intervention permettant d'agir sur des enjeux sociaux.

Le programme se décline en deux volets : Le Volet B s'adresse aux organismes communautaires

La subvention maximale qui peut être accordée pour chaque projet est de 20 000 \$.

À noter que la réalisation des projets ne peut débuter avant mars 2020.

Vous trouverez tous les détails sur l'appel de projet sur notre site Web: [Programme Culture et inclusion](#)

APPEL DE PROJETS

CULTURE ET INCLUSION

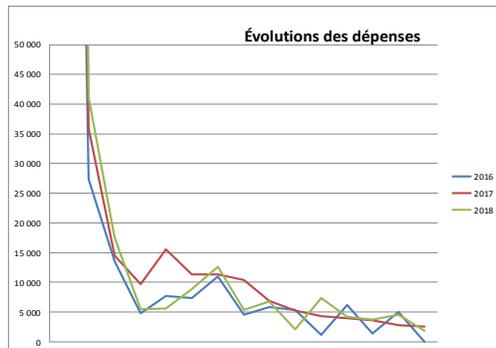


## LE SERVICE DE SOUTIEN EN COMPTABILITÉ ET GESTION

*Réservez votre place !*

### Soutien et gestion de la FROHQC ne fait pas que de la tenue de livres !

Notre équipe prend les mandats de courte durée, en soutien à la gestion et la comptabilité de votre organisme.



- Surplus de travail au retour des vacances !
- Transition laissant un vide et un surplus d'ouvrage.

Demander notre aide.

- Compte à recevoir, Client difficile ?
- Préparation d'assemblée, préparation des prévisionnels...

Faites appel à la FROHQC.

Vérification des méthodes, adaptation des outils de gestions...  
Démarrage de nouveau projet ?

N'hésitez pas : 418 614-2495 poste 427 [soutiengestion@frohq.com](mailto:soutiengestion@frohq.com)

### SERVICE DE RÉPARATIONS & URGENCES POUR LES MEMBRES DE LA FROHQC



Dégât d'eau, problèmes avec des appareils sanitaires ou avec une porte d'entrée? Tout gestionnaire d'immeuble rencontre ce genre de problèmes quotidiennement. N'hésitez pas à utiliser les services de Jacques Tremblay!

M. Tremblay détient sa licence RBQ et tout l'équipement nécessaire pour vous venir en aide.  
Ce nouveau service est disponible 24 heures sur 24 / 7 jours sur 7.

**Tarifs :**

Sur les heures de bureau : 48.00\$ l'heure taxes incluses  
Entre 17h et 8h AM : 70.00\$ l'heure taxes incluses

**Jacques TREMBLAY**

**418-655-5678**



**À VOS CÔTÉS**  
pour le logement abordable  
depuis plus de  
**20 ans**

- Représentation, concertation
- Accompagnement, formation, colloques
- Des services exclusifs pour nos membres
- Des services de gestion et de comptabilité sur mesure
- Un Centre de services pour les immeubles :  
Inspections et bilans de santé, gestion des appels d'offres,  
suivi des travaux, dispositions réglementaires, registre de l'amiante...

Suivez-nous sur



[www.frohqc.rqoh.com](http://www.frohqc.rqoh.com)

## AGENDA

### Dates des prochaines formations:

• Jeudi 17 octobre 2019 (9h-12h)  
Québec  
Domaine du Parc Savard  
190, rue Bernatchez – Local RC10  
Rôles et responsabilités des  
membres des CA

• Jeudi 31 octobre 2019 (9h-12h)  
Thetford-Mines  
Prévention et gestion des conflits

• Jeudi 21 novembre 2019  
Lévis 9h-16h  
Gestion locative (matin)  
Le processus d'appels d'offres et la  
gestion contractuelle (après-midi)

• Jeudi 12 décembre 2019  
Québec 9h-12h  
Prévention et gestion des conflits

Pour vous inscrire, merci d'envoyer  
un message à Francine Julien.

[reception@frohqc.com](mailto:reception@frohqc.com)

Les formations sont gratuites pour les membres  
et d'un coût de 80\$ pour les non-membres.